

# Mémoire du Comité citoyen de Notre-Dame-de-Grâce

Présenté dans le cadre des  
Consultations sur les Quartiers Culturels

Commission permanente sur la culture  
le patrimoine et les sports

Ville de Montréal

Le 9 novembre 2011

## Table des matières

<b>Introduction.....</b>	<b>1</b>
<b>Qui sommes-nous ? .....</b>	<b>1</b>
<b>Pourquoi désirons-nous intervenir devant cette Commission.....</b>	<b>2</b>
<b>Partie I : La consultation et la participation: pour une meilleure collaboration élus-citoyens .....</b>	<b>2</b>
<b>Partie II. Notre-Dame-de-Grâce : passé, présent et futur .....</b>	<b>4</b>
Un quartier qui a une âme, des installations qui ont une valeur patrimoniale .....	4
Un quartier pour toutes les familles.....	5
Un quartier auquel on s'attache .....	6
Un quartier enrichi par sa diversité .....	7
Un quartier « proche de tout » .....	7
Un quartier en pleine croissance.....	8
Des quartiers décentralisés.....	9
<b>Partie III. Le noyau villageois Notre-Dame-de-Grâce : un Quartier culturel qui gagne à être développé.....</b>	<b>10</b>
Diversité et transversalité des lieux.....	10
Lien avec le patrimoine matériel et immatériel et importance et l'utilisation des espaces publics .....	11
Partenariat et Développement durable .....	11
<b>Conclusion .....</b>	<b>12</b>
<b>Sources .....</b>	<b>13</b>

## Introduction

À l'invitation de la Commission sur la Culture, le patrimoine et les sports de la Ville de Montréal, le Comité citoyen de Notre-Dame-de-Grâce souhaite déposer un mémoire pour faire connaître sa position quant à la création de Quartiers culturels dans l'arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce (« CDN-NDG»). Nous désirons nous prononcer plus particulièrement sur l'opportunité de créer un Quartier culturel autour du Noyau villageois de Notre-Dame-de Grâce.

## Qui sommes-nous ?

Le Comité citoyen de Notre-Dame-de Grâce<sup>1</sup> (« Le Comité ») est un regroupement multiculturel et multigénérationnel d'une douzaine de citoyens qui a pris spontanément naissance au printemps 2010 lorsque l'Arrondissement CDN-NDG a rendu public son projet de Plan directeur qui recommandait de vendre un édifice municipal qui abrite un centre communautaire qui offre des services sportifs et culturels et de fermer la piscine intérieure qui s'y trouve aussi. Le projet de Plan directeur traitait aussi de la fermeture de la Maison de la Culture Notre-Dame-de-Grâce et de la redéfinition de la mission de la Bibliothèque Notre-Dame-de-Grâce.

Le Comité a mobilisé les citoyens et a accompli ce qui suit, depuis le printemps 2010:

- Dépôt d'une pétition auprès de l'Arrondissement représentant 2400 personnes anglophones, francophones et allophones, de l'est et de l'ouest de Notre-Dame-de-Grâce, et même d'ailleurs, qui ont exprimé leur soutien à notre action citoyenne. Le Comité a également reçu l'appui de plusieurs groupes communautaires ou organismes de toute nature touchés par ces recommandations, dont le Centre Communautaire NDG, le Conseil Communautaire de NDG, *Heads and Hands*, Jeunesse 2000, la Coop La Maison Verte, Loisirs sportifs Côte-des-Neiges/Club Aquatique, les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, la Paroisse Notre-Dame-de-Grâce, la paroisse St-Augustine of Canterbury, l'école Notre-Dame-de-Grâce, l'école Étoile Filante ainsi que le CPE Au Petit Nuage;
- Présentation et dépôt d'un mémoire aux audiences publiques de l'Arrondissement;
- Obtention de l'engagement public des élus de l'arrondissement de sauvegarder et rénover le Centre communautaire, la Piscine NDG ainsi que le Manoir ainsi que maintenir et bonifier les services qui y sont offerts telles qu'en font foi les conclusions et recommandations modifiées du Plan directeur;

---

<sup>1</sup> <http://www.mon-ndg.org/>

- Obtention de l'engagement de l'Arrondissement à ce que les salles d'exposition et la salle de spectacles de la Maison de la Culture NDG continuent d'être utilisées afin de bonifier l'offre de services en matière culturelle (amateur et professionnelle). Maintien de la mission de la Bibliothèque NDG.

En juin 2011, un comité de Revitalisation formé de représentants de l'arrondissement, de groupes communautaires et du Comité, a été mis sur pied. Son mandat, d'ici janvier 2013, est d'élaborer un projet de revitalisation du Centre communautaire de NDG, de la piscine de NDG et du Centre le Manoir. La réflexion autour de la Maison de la Culture NDG ainsi que de la Bibliothèque NDG doit se faire dans une autre étape.

### **Pourquoi désirons-nous intervenir devant cette Commission?**

La mission du Comité est double : tout d'abord, elle est d'œuvrer à la survie des installations de proximité et au maintien des services culturels et sportifs municipaux dans le but de bonifier la qualité de vie de tous les citoyens. De plus, nous désirons nous assurer que les citoyens soient impliqués lors de l'élaboration et la mise en place de projets importants dans notre arrondissement et plus particulièrement dans notre quartier. La démocratie participative est aussi au cœur de notre démarche.

Ce mémoire comprend trois parties qui reflètent notre mission et celle de cette Commission : la première veut rappeler, si besoin est, l'importance d'enraciner tout projet dans un réel processus de consultation et donc d'écoute de l'expérience et des connaissances des citoyens. Dans la seconde partie, nous souhaitons mettre en lumière quelques-uns des traits distinctifs de notre quartier, le rôle qu'y jouent les installations de proximité bref de décrire notre quartier tel que nous le vivons. Finalement, la troisième partie fait état des raisons qui semblent militer en faveur de la désignation du Noyau villageois de Notre-Dame-de-Grâce comme Quartier culturel au sens du Document de consultation produit par la Direction de la culture, du patrimoine et du sport.

### **Partie I : La consultation et la participation: pour une meilleure collaboration élus-citoyens**

Pour adopter des projets d'envergure qui ont de grandes répercussions sur la vie des citoyens de l'Arrondissement, l'administration doit favoriser une politique de consultation et participation publique qui encourage l'exercice d'une réelle démocratie participative. En effet, les citoyens doivent pouvoir influencer les décisions qui les touchent et participer au développement de leur communauté.

Ainsi que nous l'avons déjà soutenu, la consultation et la participation favorisent les bonnes relations entre la population et l'administration municipale et donc facilitent et éclairent la prise de décisions. Elles font aussi en sorte que les projets sont rassembleurs et animent les citoyens mobilisés et ceux qui le sont moins.

La consultation et la participation publique doivent s'intégrer dans la philosophie de la Charte de la ville de Montréal adoptée le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Avec sa Charte, la Ville de Montréal s'est dotée d'un outil essentiel pour bâtir un avenir tissé des valeurs, entre autres, de transparence et de démocratie dans ses sphères d'intervention municipale dont la vie culturelle, le loisir, l'activité physique, le sport et les services municipaux.

Selon cette Charte, la gestion transparente des affaires de la Ville contribue à la promotion des droits démocratiques des citoyens et la participation des citoyens aux affaires de la Ville contribue au renforcement de la confiance envers les institutions démocratiques, au renforcement du sentiment d'appartenance à la Ville ainsi qu'à la promotion d'une citoyenneté active.

Ainsi, les citoyens jouissent de droits démocratiques et participent avec l'administration municipale à un effort collectif visant assurer la jouissance de leurs droits.

En ce sens, et afin d'encourager la participation des citoyens dans les affaires de la Ville, cette dernière s'est engagée, par le biais de sa Charte à :

- Promouvoir la participation publique et, à cet effet, fournir aux citoyens des informations utiles, énoncées dans un langage clair ;
- S'assurer du caractère crédible, transparent et efficace des consultations publiques par l'adoption et le maintien de procédures à cet effet ;

Ainsi, pour le Comité, la consultation n'est pas un simple exercice de forme. Elle s'inscrit dans le concept plus large de la participation citoyenne qui, dans le meilleur des cas, se traduit par un partenariat entre les citoyens et leur administration municipale. Pour le Comité, il doit exister un esprit de réciprocité et de complémentarité entre les élus, les experts qui les alimentent et les citoyens. Ce paradigme implique que les administrations ne peuvent plus, comme il fut courant à une autre époque, simplement édicter ou imposer leur vision de ce que devrait être notre arrondissement.

Parallèlement, et c'est tout aussi important, les citoyens que nous sommes ne veulent pas s'inscrire dans une dynamique de contestation et d'opposition systématique. Les gens du groupe que nous représentons sont ce qu'il convient d'appeler les forces vives de l'est de NDG : les bénévoles, les organisateurs, les présidents de conseils d'établissement, de fondation des écoles, d'organismes communautaires, les parents et d'autres encore. Des gens qui ont à cœur l'avancement des idées et non la critique vide. Notre participation avec l'Arrondissement au Comité de revitalisation du Centre communautaire, de la piscine et du Manoir NDG fait foi de notre désir de travailler avec ouverture d'esprit et rigueur au bien commun.

Nous sommes très préoccupés par la qualité du développement de notre arrondissement et plus particulièrement de notre quartier et nous comprenons que l'objectif même de la création du programme des Quartiers culturels est de susciter des

idées et des espoirs des citoyens. Nous sommes très emballés à l'idée de mettre en valeur la vie culturelle de notre quartier. Nous le sommes d'autant plus que nous comprenons que cette mise en valeur doit tenir compte de la vision qui porte les citoyens et des projets qui nous inspirent, bref du sens que nous donnons à notre vie de quartier. Nous sommes heureux de partager ces connaissances avec vous.

## **Partie II. Notre-Dame-de-Grâce : passé, présent et futur**

Le Comité adhère à l'idée élargie de la culture qui est enracinée dans le quotidien matériel et immatériel. Il nous semble donc important de présenter le quartier, tel que nous comprenons qu'il était hier, tel qu'il existe aujourd'hui et tel que nous le souhaitons dans son développement futur.

Le Noyau villageois de Notre-Dame-de-Grâce, dont il est question au présent mémoire (ci-après le « Noyau villageois ») fait référence au territoire où se trouvent l'ancien village et le pôle institutionnel de Notre-Dame-de-Grâce. Ce quadrilatère, formé des boulevards Décarie à l'est, la rue Marcil à l'ouest, l'avenue de Monkland au nord, et la rue Sherbrooke au sud, comprend en sus du cœur historique de la paroisse Notre-Dame-de-Grâce et ses institutions communautaires et scolaires, des rues commerçantes vibrantes et un magnifique parc. Son accès est facilité par la présence du Métro Villa Maria.

### ***Un quartier qui a une âme, des installations qui ont une valeur patrimoniale***

Il compte encore aujourd'hui plusieurs sites et édifices autour desquels la vie des citoyens s'organisait autrefois dans le quartier dont:

- le carrefour rural historique de la Montée Décarie et du chemin de la Côte-Saint-Antoine,
- le noyau villageois de Notre-Dame-de-Grâce, représenté par l'église paroissiale et les maisons de ferme sur le chemin de la Côte-Saint-Antoine,
- de nombreux établissements religieux datant du début du 20e siècle (dont le couvent du Précieux Sang, l'orphelinat des sœurs grises, le couvent Prud'homme, le monastère des Dominicaines et la résidence de la Congrégation Notre-Dame,
- de nombreux équipements collectifs municipaux à l'époque du quartier émergent (le poste de police et de pompiers, le centre communautaire NDG, le théâtre Empress et le parc Notre-Dame-de-Grâce.

Le Centre communautaire ainsi que la Maison de la culture et la bibliothèque Notre-Dame-de-Grâce sont situés dans le cœur historique du quartier, tout près de l'église construite en 1851-53 par les Sulpiciens et que ces derniers nommèrent Notre-Dame-de-Toutes-Grâces. Ce nom, plus tard raccourci en Notre-Dame-de-Grâce,

désigna d'abord la paroisse, ensuite le village, puis la municipalité, avant d'être donné à l'ensemble du territoire qui s'étend aujourd'hui jusqu'aux confins de Montréal-Ouest.

Inaugurée en 1853, l'église Notre-Dame-de-Grâce fut la première église construite dans la partie rurale de la paroisse Notre-Dame de Montréal, hors des limites de la Cité de Montréal. D'abord séculière, elle fut confiée aux Dominicains de 1901 à 1999. Elle fut intimement liée à la formation d'un village d'agriculteurs qui deviendra dans la première moitié du vingtième siècle le quartier de Notre-Dame-de-Grâce. Le premier maire élu de Montréal, Jacques Viger, y repose.

L'église Notre-Dame-de-Grâce a été conçue par l'architecte, *John Ostell*, selon un style jésuite baroque, fréquent dans les pays d'Amérique Latine mais beaucoup plus rare dans le paysage urbain montréalais. Son intérieur recèle des richesses à découvrir: vitraux du maître *Nincheri*, orgue de facture *Casavant* et sculptures de *Vallière*. Enfin, l'église constitue un point de repère dans le quartier, renforcé par son dégagement par rapport à l'avenue Notre-Dame-de-Grâce.

La valeur patrimoniale de l'immeuble qui abrite la Maison de la culture et la bibliothèque, un ancien poste de police datant de 1910, est dûment reconnue par la Ville. Le Centre communautaire, situé dans l'édifice du 5311, chemin de la Côte Saint-Antoine, construit en 1932, figure aussi dans la liste des immeubles à valeur patrimoniale exceptionnelle dans le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (partie II, chap. 4, p. 50). À la page 157 du même document, on peut lire que la Ville préconise « d'assurer la conservation et la mise en valeur des propriétés municipales présentant un intérêt patrimonial ».

De plus, si l'on se réfère au document *Évaluation du patrimoine urbain de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* de 2005, le quadrilatère formé par le boulevard Décarie, le chemin de la Côte Saint-Antoine, la rue Botrel et l'avenue Notre-Dame-de-Grâce (en incluant l'école de quartier, l'église paroissiale et le Centre Le Manoir sis du côté nord) constitue incontestablement un « ensemble significatif ». À la page 63 de ce document, on recommande aux administrateurs de l'Arrondissement d' « instaurer des mesures de zonage spécifiques pour **ensembles significatifs** tels que les noyaux paroissiaux (parc, école, église, presbytère, etc.) afin de préserver l'essence de leur valeur patrimoniale ». Dans le même ordre d'idée, dans sa Politique du Patrimoine, à la page 57, la Ville de Montréal souligne l'importance de « prendre les moyens nécessaires pour devenir une propriétaire exemplaire ».

### ***Un quartier pour toutes les familles***

La trame urbaine dans l'est de NDG est constituée principalement de rues résidentielles, avec maisons ou « plex », semi-détachés ou en rangées, particulièrement bien adaptés aux familles. Le secteur inclut aussi, comme nous l'avons noté précédemment, de grands immeubles à logement qui abritent aussi des familles. D'après la carte de la défavorisation disponible sur le site de l'Agence de la Santé et

des Services sociaux de Montréal, le secteur desservi par les installations actuelles du pôle est de NDG affiche un taux assez élevé de défavorisation sociale (familles monoparentales, familles immigrantes dépourvues de réseaux sociaux) et comprend aussi des secteurs défavorisés tant sur le plan social qu'économique.

Ce qu'il faut comprendre, c'est que le pôle est de Notre-Dame-de-Grâce est un point névralgique important non seulement pour les familles qui habitent à proximité mais aussi pour toutes celles qui y convergent matin et soir pour déposer ou cueillir les enfants à la garderie ou à l'école. Dans un même périmètre, les parents ont accès à une foule de services ainsi qu'au transport en commun rapide (bus ou métro) en provenance ou à destination des autres arrondissements. De même, les enfants en âge de circuler seuls peuvent le faire en toute sécurité à la sortie des classes sur un parcours surveillé par des brigadiers scolaires et atteindre en quelques minutes le Centre communautaire ou la bibliothèque. Le démantèlement de ce noyau obligerait les familles à multiplier les déplacements en fonction des diverses activités et leur qualité de vie s'en trouverait inévitablement diminuée.

Tel qu'il existe actuellement, le pôle est de Notre-Dame-de-Grâce possède plusieurs atouts propres à répondre aux besoins des familles, du moins si l'on se fie aux thèmes retenus dans le plan d'action 1, 2, 3, *Famille* adopté par l'Arrondissement en février 2008 : milieu sécuritaire, mélange des strates sociales, fort sentiment d'appartenance, services et activités communautaires à proximité, accès facile au transport. Tout n'est pas parfait; le quartier manque encore d'espaces verts et ceux qui existent sont loin d'être pourvus des services désirables pour les familles (toilettes publiques, chalets propres et fonctionnels, etc.), mais il constitue néanmoins un milieu de vie dynamique et apprécié de tous.

### ***Un quartier auquel on s'attache***

C'est un fait reconnu que les résidents de NDG s'identifient fortement à leur quartier et, s'ils le quittent pour faire leurs études, ils y reviennent ensuite pour fonder une famille.

La vie communautaire y est particulièrement active et les citoyens ont un niveau d'implication exceptionnel dans leur milieu. L'existence d'un Noyau villageois vivant et sécuritaire comme celui que nous décrivions précédemment est un élément central de cet attachement.

L'appartenance au milieu est une valeur qui a un impact certain sur la qualité de vie des personnes, ne serait-ce qu'en brisant leur isolement ou simplement en permettant à chacune de donner le meilleur d'elle-même dans une structure accueillante et sécurisante, à l'échelle humaine.

Nous sommes d'avis que les installations du pôle est de Notre-Dame-de-Grâce, par leur situation géographique, leur taille, le caractère architectural et patrimonial des

immeubles et les liens créés entre les usagers, sont des vecteurs importants de ce sentiment d'appartenance. Le « génie du lieu » ne se déménage pas, ne se transplante pas et ne se recrée pas de manière artificielle. Les propositions du Document de consultation doivent tenir compte de cette réalité, pour palpable qu'elle soit.

### ***Un quartier enrichi par sa diversité***

Comme nous l'avons vu, le quartier présente une grande diversité tant sur le plan socio-économique que culturel. La situation géographique du Noyau villageois de NDG et son organisation de part et d'autre d'un grand corridor de communication en font un lieu tout à fait propice à ce qu'on nomme en Europe la « mixité sociale ». De nombreux parents font le choix d'un milieu de vie hétérogène et ouvert pour leurs enfants, à l'image de la société du 21<sup>e</sup> siècle. À cet égard, le mélange de populations dans les écoles primaires du quartier est éloquent. Les enfants des familles de souche canadienne, française ou anglaise, côtoient sur les bancs d'école des enfants issus de l'immigration, toutes classes sociales confondues. Ils forment entre eux des liens qui sont renforcés lorsqu'ils partagent des activités hors du contexte scolaire. La proximité des infrastructures et le sentiment d'appartenance qu'elles suscitent sont des facteurs non négligeables de la cohésion sociale d'un quartier et du sentiment de sécurité de ses habitants.

### ***Un quartier « proche de tout »***

La Ville de Montréal utilise cette formule pour vanter la réduction des temps de déplacement et l'accessibilité des services sur l'Île par rapport aux banlieues. À l'échelle des quartiers, l'idée est la même. Dans son Plan vert, l'arrondissement CDN-NDG se fait lui-même l'apôtre du principe de *walkability*, qui préconise un développement urbain favorable aux déplacements piétonniers. Or, si ce principe est souhaitable pour les nouveaux développements, ne doit-il pas *a fortiori* être pris en compte et soutenu dans les quartiers existants? Ne pas exploiter le potentiel du Noyau villageois en mettant l'accent sur le pôle Benny à 2,5 km plus à l'ouest, équivaldrait à réduire considérablement le facteur de *walkability* du quartier. Pour plusieurs citoyens, le fait de se rendre à pied à la Bibliothèque, de jeter un coup d'œil à l'exposition en cours à la Maison de la Culture qui se trouve dans le même immeuble, d'éventuellement permettre aux adolescents de fréquenter à vélo ce qu'offrira l'ancien Cinéma V ou Théâtre Empress sont des raisons qui expliquent notre attachement au quartier et à notre style de vie qui y est entremêlé. Le fait que le Noyau villageois fera l'objet de mesures d'apaisement de la circulation et de favorisation du transport actif par la mise en vigueur en novembre 2011 du *Plan quartier vert actif et en santé* est un autre révélateur du désir des résidents de bonifier leurs déplacements actifs et de l'intention de l'arrondissement de supporter cette tendance. Il fait aussi foi de la mobilisation constructive des résidents.

En plus du facteur de *walkability* pour justifier le choix du Noyau villageois comme quartier culturel, nous tenons à rappeler l'importance de la proximité du métro Villa Maria qui, par exemple, permettent aux choristes et dirigeants du Chœur des Enfants de Montréal d'avoir accès à leur local de pratique dans le Centre communautaire NDG. Déplacer le Quartier culturel vers le pôle Benny équivaut à contraindre les citoyens à prendre la voiture ou à allonger le transport en commun pour se rendre à leurs activités. Pourquoi pénaliser des Montréalais de tous les groupes d'âge qui ont choisi, en s'installant dans ce quartier ou en le fréquentant via le métro, d'adopter un mode de vie sain et une « vie proche de tout ».

Au contraire, avec le maintien et la bonification des services culturels et communautaires municipaux et commerciaux et la remise en état des immeubles et équipements, le Noyau villageois demeurera favorable aux transports actifs (marche et vélo) pour ceux qui vivent à proximité et deviendra encore plus attrayant pour l'ensemble des Montréalais qui peuvent y venir facilement par le métro (stations Vendôme et Villa-Maria) et par le circuit d'autobus 24 (entre autres).

Par sa situation géographique et sa grande accessibilité, le Noyau villageois présente des atouts irremplaçables en même temps qu'un gage de pérennité. Les principes du développement durable commandent de prendre en compte ces aspects et de mettre les ressources voulues pour assurer le maintien des services.

### ***Un quartier en pleine croissance***

En matière de démographie, le quartier Notre-Dame-de-Grâce subit les effets d'un mini *baby-boom* qui date de 2005-2006. Cette cohorte plus importante se prépare à entrer l'école dans les prochaines années. Et la tendance semble vouloir se maintenir. Rien qu'à circuler dans les rues, il est frappant de voir le nombre de femmes enceintes et de jeunes enfants que l'on croise.

À l'heure actuelle, les CPE et les écoles sont à pleine capacité. Le Centre de la petite enfance Au Petit Nuage, par exemple, situé au cœur du Noyau villageois de NDG, tient une liste d'attente de plus de 2400 noms et les parents doivent patienter en moyenne quatre ans pour avoir une place. L'école primaire Notre-Dame-de-Grâce et son annexe de la Côte Saint-Antoine abritent, à elles deux, près de 900 élèves et des travaux d'agrandissement sont prévus pour 2012-2013 à l'école Notre-Dame-de-Grâce (ajout de 10 classes et un gymnase). Les autres écoles primaires et garderies du territoire, elles aussi, débordent. À l'école secondaire Saint-Luc, on a récemment construit une annexe pour faire face à une surpopulation. Le secteur compte de nombreux autres établissements scolaires publics et privés, le plus imposant étant le collège Marianopolis et ses 1800 élèves qui ajoutent à l'achalandage du secteur.

Pour les années à venir, le portrait est presque affolant. La CSDM a préparé en janvier 2010 un tableau de statistiques prévisionnelles pour le secteur : entre 2006 et 2016, l'augmentation de la population d'élèves pour les écoles primaires publiques

francophones seulement devrait être de 24 % en moyenne. Entre aujourd'hui et 2020, le nombre d'élèves des écoles secondaires de la CSDM dans notre quartier connaîtra une hausse de 33%!

Toutes ces données se rajoutent à la densification du quartier notamment par la construction de nombreux projets de condos. À la lumière de cette information, tout semble en place pour que la demande en services culturels, sportifs, et de loisirs dans l'ensemble de Notre-Dame-de-Grâce dans le futur, aille en s'accroissant à un rythme accéléré.

### **Des quartiers décentralisés**

Dans le document de consultation est envisagé dans NDG : « *le réaménagement d'un tronçon de la rue Sherbrooke vers le quadrilatère Benny, où l'on retrouvera une bibliothèque, une maison de la culture et un centre sportif. Aménagement d'un sentier dans le parc Notre-Dame-de-Grâce et offre de services diversifiés (petits kiosques, cafés, aire de spectacle).* »

Le Comité citoyen de NDG, nous le rappelons, veut mettre de l'avant le Noyau villageois plutôt que l'axe Benny comme site naturel d'une désignation de Quartier culturel dans NDG. Nous désirons préciser que nous ne remettons pas en cause la pertinence d'ajouter des installations culturelles et sportives dans l'ouest du quartier. En effet, et tel que nous le mentionnions ci-haut, la densification et la démographie font en sorte que la population est en augmentation partout dans NDG et que de nouvelles installations peuvent répondre à de nouveaux besoins. Le pôle Benny est certainement un atout important pour tous les citoyens de NDG et une valeur ajoutée pour les habitants du secteur visé.

Nous croyons toutefois que ce développement ne doit pas se faire au détriment ou en faisant fi de la particularité du Noyau villageois du quartier. La centralisation artificielle autour de Benny ne nous apparaît pas comme une perspective valable pour Notre-Dame-de-Grâce. Il existe plusieurs grandes distinctions entre l'axe Benny et le Noyau villageois dont certaines qui devraient avoir une influence dans la désignation de Quartier culturel: premièrement, le Noyau villageois de NDG, en plus d'être un milieu naturel pour les déplacements actifs, est situé à proximité du Metro Villa Maria ainsi que le long des grands axes de transport, faisant figure de « porte d'entrée » du quartier et, qu'à ce titre, il constitue un atout et une source de fierté et d'identification pour tous les résidents de ce territoire contrairement au pôle Benny qui est beaucoup moins accessible. Deuxièmement, le Noyau villageois intègre des éléments liés au patrimoine matériel et immatériel. Troisièmement, il intègre des espaces publics et des lieux de socialisation divers et rassembleurs. Finalement, il est soutenu par une mobilisation citoyenne importante qui désire redonner un nouveau souffle de vie aux diverses installations culturelles du quartier (église, Centre communautaire, Centre le Manoir, Cinéma V) et ainsi bonifier la qualité de vie pour tous les résidents.

Nous désirons énoncer clairement à cette occasion que tout choix d'investissement, toute organisation ou valorisation qui touche NDG ne peut se faire en ignorant l'existence et les caractéristiques particulières des deux axes de services que constituent le complexe Benny et le Noyau villageois.

Le Comité est convaincu de la pertinence de mettre en valeur le Noyau villageois de NDG, de le rénover, de miser sur son caractère intégrateur et vivant notamment parce que les investissements qui y seront faits seront rentables pour tout le quartier et amélioreront le potentiel de développement économique des deux secteurs. Seul le Noyau villageois présente déjà les caractéristiques dont la recherche qui sous-tend le Document de consultation nous apprend qu'elles favorisent la réussite de l'implantation d'un Quartier culturel.

### **Partie III. Le noyau villageois Notre-Dame-de-Grâce : un Quartier culturel qui gagne à être développé**

D'après notre compréhension du Document d'orientation présenté devant la Commission de la culture du sport, le Noyau villageois de NDG répondrait de manière remarquable à l'idée du Quartier culturel: par la diversité de la population qui s'y rend pour jouir des activités culturelles qui s'y déroulent, par son lien avec le patrimoine matériel et immatériel, par l'importance de l'utilisation des espaces publics et la mise en valeur des liens sociaux et des espaces et activités qui les nourrissent, par le partenariat qui y fait déjà ses preuves et par la transversalité des lieux existants et en devenir. De surcroît, le Noyau villageois répond à la description généralement entendue de développement durable.

#### ***Diversité et transversalité des lieux***

Ainsi qu'il est plus amplement décrit ci-haut, la diversité de la population du quartier est significative : langues, âges, situations socio-économiques. Le haut taux de de scolarisation des citoyens contribue à ce que cette diversité se traduise par un quotidien riche et respectueux des autres. Il en est de même pour la très grande majorité de visiteurs d'autres arrondissements ou villes qui viennent souvent bénéficier de la très belle vie culturelle qui anime les rues Monkland et Sherbrooke dans le Noyau villageois.

Des cafés ou commerces comme le Shaika ou la Coop verte desservent les citoyens de plusieurs façons tout comme les espaces communautaires municipaux, l'Église NDG ou Wesley. L'offre de restauration de ce secteur attire aussi beaucoup de visiteurs et est supportée par les résidents, que l'on pense au Chalet BBQ installé depuis toujours dans le Quartier, à une pâtisserie polonaise ou à notre Taverne de quartier.

De plus, un projet emballant pourrait voir le jour dans l'ancien Cinéma V situé face au parc Notre-Dame-de-Grâce, pour le plus grand bonheur et au bénéfice de tous les citoyens. Le processus d'appel d'offres lancé par l'arrondissement favorisera d'après nous le choix du projet le plus rassembleur et viable. Après plusieurs années

d'abandon et d'efforts de revitalisation, la désignation du Noyau villageois comme Quartier culturel pourrait grandement favoriser et supporter un projet porté par les citoyens et choisi par l'arrondissement. Cette éclosion s'inscrirait naturellement dans une perspective de durabilité, de continuité et de mémoire du lieu et contribuerait à favoriser le renouveau de lieux existants. Il est indéniable que la désignation de Quartier culturel enverrait aussi un message très clair d'encouragement et de reconnaissance aux citoyens qui travaillent très fort à créer, présenter et soutenir des projets dans leur arrondissement.

### ***Lien avec le patrimoine matériel et immatériel et importance et l'utilisation des espaces publics***

Dans le Noyau villageois, la culture s'inscrit déjà fortement dans le Patrimoine bâti. Que l'on pense au Chœur des enfants de Montréal qui est installé au Centre Communautaire, aux expositions et concerts qui ont lieu dans la Maison de la Culture NDG, de l'édifice qui abrite la Bibliothèque NDG et ses nombreuses activités et visites d'étudiants des alentours, de théâtre présenté dans le Parc NDG et combien d'autres exemples d'activités se déroulant dans et autour de notre patrimoine.

### ***Partenariat et Développement durable***

Qui plus est, NDG est reconnu comme un quartier où citoyens, élus, fonctionnaires, gens d'affaires et responsables d'institutions travaillent ensemble pour arriver à la fois garder un lien avec le passé et innover pour s'assurer de la pertinence des installations et activités offertes pour les générations futures. NDG est un assez vieux quartier qui est resté vibrant et recherché, notamment parce que les citoyens comprennent que tout projet de développement doit se faire dans le respect de l'environnement et de notre capacité à soutenir nos installations. Cette trame diachronique entre les anciens résidants et la génération de nos enfants qui, nous l'espérons, viendra elle aussi s'y installer, est présente dans le quotidien des citoyens habitant presque tous dans de vieilles demeures qu'ils rénovent et embellissent. Plusieurs citoyens mettaient déjà en œuvre les principes du développement durable, y compris de son volet social, bien avant que ce concept ne devienne à la mode.

Nous croyons que tout développement de notre trame urbaine doit respecter cette caractéristique.

## **Conclusion**

Un quartier est une structure qui évolue dans le temps et l'espace. C'est une communauté, plus importante que la somme de ses parties, qui repose sur une dynamique particulière, un ensemble de liens et d'interactions entre individus, organismes, lieux physiques et prestataires de services.

Les commentaires recueillis par le Comité citoyen de NDG depuis le début de sa création font état de l'importance du Noyau villageois dans la vie quotidienne des citoyens; cette réalité doit être entendue.

Tel qu'il existe présentement, le Noyau villageois NDG représente déjà, à l'état embryonnaire, un Quartier culturel. Avec le support de la Ville et de l'Arrondissement, il pourrait constituer un exemple de succès formidable. Ses activités culturelles, déjà présentes dans un cadre bâti extraordinaire et fortement ancrées dans la communauté, pourraient être reliées dans un tout cohérent, unique et significatif.

Le Noyau villageois incarne les éléments fondamentaux d'un Quartier culturel : une authenticité, une capacité d'organisation et d'innovation. Imaginons ce qu'il pourrait devenir avec toute l'expertise et le support de l'administration, d'experts et des citoyens!

**Nous demandons donc à la Commission sur la Culture, le patrimoine et les sports :**

- **de reconnaître et de développer le Noyau villageois de NDG comme un Quartier culturel.**

## Sources

1. Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal -  
[http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=2761,3096665&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=2761,3096665&_dad=portal&_schema=PORTAL)
2. Évaluation du patrimoine urbain de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce -  
[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/patrimoine\\_urbain\\_fr/media/documents/04\\_evaluation\\_patrimoine\\_cdn.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/patrimoine_urbain_fr/media/documents/04_evaluation_patrimoine_cdn.pdf)
3. Carte de la défavorisation - Atlas Santé Montréal (Agence de la santé et des services sociaux de Montréal)  
[http://www.cmis.mtl.rtss.qc.ca/fr/atlas/caracteristiques\\_pop/details\\_defavo.html](http://www.cmis.mtl.rtss.qc.ca/fr/atlas/caracteristiques_pop/details_defavo.html)
4. Plan d'action 1, 2, 3, Famille de l'Arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce -  
[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/librairie\\_fr/documents/plan\\_local\\_cdn\\_ndg.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/librairie_fr/documents/plan_local_cdn_ndg.pdf)
5. Plan Vert de l'Arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce -  
[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/arr\\_cdn\\_v2\\_fr/media/documents/Plan\\_vert\\_fr.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/arr_cdn_v2_fr/media/documents/Plan_vert_fr.pdf)
6. Tableau "Prévision de l'effectif de la commission scolaire de Montréal, secteur 21 NDG" – Éducation, Loisirs et Sport Québec/ Direction de la recherche, des statistiques et de l'information ; Ci-joint
7. Charte de la Ville de Montréal
8. Eglise Notre-Dame-de-Grâce, Un Patrimoine architectural à préserver  
<http://sites.google.com/site/eglisendg/patrimoine-architectural>

# NOYAU VILLAGES

DE NOTRE-DAME-

DE GRÂCE

